

Le crédit est-il sans limites ?

QU'EN DIT-ON ?

“ Il vit à crédit : cela ne durera pas.”

“ « Crédit est mort pendu »
(autrefois dans les auberges).»

“ Tant que la banque prête, on y va.»



L'ÉDITO

Le crédit est une institution de base de notre activité économique, ce qui conduit à ignorer ses risques spécifiques. Utilisant cette institution très particulière qu'est la banque, il suppose que la confiance en celle-ci reste très élevée, alors même qu'elle est appelée à la prise de risques, lesquels ne sont pas toujours parfaitement mesurables. Sachant cela, quelles sont les conditions pour un bon crédit bancaire ?

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Quel est le bon usage du crédit ?

FONDEMENTS DU CRÉDIT

Le crédit est une opération si répandue qu'on perd de vue ses fondements et par là sa fragilité possible. C'est un prêt d'argent pour une certaine durée, assorti d'un loyer appelé intérêt. Comme son étymologie l'indique (du latin *credere*), il suppose une croyance : celle du prêteur dans l'idée que l'emprunteur pourra et voudra le rembourser comme prévu. Cela dit, cette croyance est presque toujours renforcée par la possibilité juridique d'aller demander ce remboursement devant un tribunal.

Ainsi compris, le crédit est une institution immémoriale. Dans les sociétés préindustrielles, il était très répandu ; c'était un des modes de relation entre des notables et leurs concitoyens moins bien pourvus. A côté existaient déjà plusieurs formes de crédit professionnalisé : le crédit du commerçant qui livre sa marchandise en n'étant payé que plus tard ; le crédit des formes premières de banque, dès le XIII^e siècle en Europe ; ou encore un crédit très coûteux, celui de l'usurier.

L'époque actuelle a simplifié ce paysage pour donner un rôle essentiel au seul crédit professionnel, pratiqué par des institutions spécialisées, banques et sociétés financières – et qui en ont le monopole légal, s'il s'agit d'une activité exercée à titre principal. Mais une autre forme de prêt professionnalisé joue un rôle considérable dans nos sociétés, l'emprunt sur les marchés, sous forme d'obligation en général cotée, ou analogue.

LES BASES DE CALCUL DU CRÉDIT

Dans un crédit bancaire, la banque utilise comme ressource soit de l'argent qu'elle emprunte sur le marché, soit des dépôts. On sait qu'elle peut aussi procéder à de la création monétaire, mais il faut garder à l'esprit que la banque devra trouver la ressource pour équilibrer son bilan, au minimum en fin de journée sur le marché monétaire. La banque ne trouvera toutes ces ressources que si elle est elle-même jugée fiable. Il est donc vital qu'elle ne prête qu'en ayant la certitude raisonnable d'être remboursée ; en outre, comme le risque ne peut être évité, elle doit à la fois avoir des réserves suffisantes (fonds propres), et

« La banque de crédit est un métier qui a ses propres exigences éthiques. »

facturer ses crédits en incluant une marge pour les provisions futures sur crédits douteux ou pertes. Concrètement, la facturation totale comprend alors le coût de la matière première (l'argent), les frais de fonctionnement pertinents, une marge pour les provisions, et la rémunération des fonds propres. La banque doit faire ses évaluations avec soin.

En revanche, celui qui achète une obligation investit une épargne, la sienne ou celle qui lui a été confiée. Il peut certes prendre en compte les facteurs précédents ; mais sa référence va être d'abord le marché financier, qui donne des niveaux de rendement pratiqués pour des emprunteurs du même type. L'investisseur va alors évaluer si ce rendement lui convient au vu des placements alternatifs possibles d'une part, des risques de l'autre.

FINANCEMENT BANCAIRE OU PAR LE MARCHÉ ?

La simple évocation de ces deux possibilités suggère leur complémentarité. D'un côté, il paraît exclu de financer les emprunteurs petits et moyens (particuliers, PME, projets sauf très grands) sur le marché, faute de connaissance précise de leur solvabilité : seul un organisme spécialisé peut se livrer sur large échelle à cette analyse, fort en outre de ses séries statistiques. Le financement direct appelé financement participatif (*crowdfunding*), tout en étant bienvenu, ne peut atteindre les mêmes volumes et suppose en général une forme d'affinité particulière entre emprunteur et prêteur ; de même pour le microcrédit.

D'un autre côté, les masses d'argent disponibles sur le marché sont seules à même de financer les besoins des très gros emprunteurs, Etats et banques en premier lieu. La nostalgie parfois exprimée pour la période d'après-guerre, où le financement bancaire était prépondérant et le rôle du marché financier plus faible, est donc illusoire : seules les conditions particulières de cette période de reconstruction l'expliquent ; les époques antérieures étaient bien différentes.

Ce que nos sociétés appellent banque est une entité bien particulière, empruntant massivement, souvent à plus court terme qu'elle ne prête, et qui fait beaucoup

de crédit pour relativement peu de capital. Elle cherche dès lors d'abord à convaincre de sa solidité, donc de la maîtrise de ses risques. Si elle se trompe trop, elle fait faillite. Ceci explique que la banque ne soit pas construite pour prendre des risques à la façon d'un investisseur, mais pour les mesurer le plus précisément possible afin de les maîtriser. Le crédit bancaire ne peut donc normalement pas financer une prise de risque élevée. En outre la banque doit pouvoir porter l'actif pendant toute sa durée, sans pouvoir se dégager (hors titrisation). Ce sont donc des entreprises à risque potentiel élevé, si elles ne sont pas gérées avec une extrême prudence. Elles doivent donc être très régulées.

LES CRISES : COMMENT ÉVITER LES EFFETS DE CONTAGION ?

Les plus grandes crises sont toujours des crises de l'endettement ; elles impliquent presque toujours des bilans bancaires, le risque étant accru par ce qu'on appelle effet systémique ou effet domino. La défaillance d'une institution implique une perte pour ceux qui lui ont prêté en se fiant à sa solidité apparente, d'autres font alors à leur tour faillite et ainsi de suite, d'où un effet potentiellement désastreux pour toute l'économie. Les crises de marché pures ne deviennent vraiment risquées que lorsqu'un élément d'endettement crée un effet systémique, qui est généralement d'origine bancaire.

En fait, pour celui qui a besoin d'argent, le mode de financement qui ne fait courir aucun risque à un ou plusieurs tiers est par fonds propres (le capital qu'il possède ou que d'autres lui apportent de façon durable). Seul le financement par des fonds propres arrive à ce résultat. Sous ses deux formes, bancaire et de marché, le crédit doit bien être considéré comme le complément, nécessaire ou souhaité, du financement par des fonds propres.

L'ÉTHIQUE DE LA BANQUE DE CRÉDIT

La banque de crédit est un métier qui a ses propres exigences éthiques. C'est d'abord le devoir de conseil, du fait des asymétries de savoir et de compétence.

Comme dans toute transaction commerciale, elle ne doit pas abuser d'un rapport de force favorable, de la faiblesse de l'autre, de son ignorance, ou de défauts de la marchandise. Vendre un produit à quelqu'un qui ne sait pas comment cela fonctionne ou les risques qu'il prend, c'est tromper sur la marchandise.

Le crédit suscite d'autres interrogations morales spécifiques. Celui qui prête doit d'abord se poser des questions sur la viabilité de l'opération financée et la capacité de l'emprunteur à rembourser (sa solvabilité). Même si le client estime pouvoir rembourser, souvent il ne devrait pas emprunter, si le poids du crédit est disproportionné ou trop risqué pour lui. Le prêteur peut aussi avoir à s'interroger sur la signification éthique du bien financé, même si sa responsabilité est moindre que celle de l'actionnaire. Mais inversement, ne pas prêter ou pas assez, ce sont des gens qu'on aurait pu financer et qui en avaient besoin. La responsabilité sociale du banquier doit le conduire à aller aussi loin qu'il peut

le faire raisonnablement. Entre ces exigences opposées, l'éthique du prêt n'est pas simple.

Enfin, en cas de difficulté de l'emprunteur, il faut avoir le juste comportement. D'un côté ce qui est dû est dû ; mais d'un autre côté, on peut avoir à abandonner

des créances irrécouvrables, ou dont l'exigence a des conséquences négatives disproportionnées pour l'emprunteur : l'Évangile évoque ce cas (Mt 18, 21-35).

Très différente est la question des dépôts, car il s'agit d'un argent confié par des personnes et que la banque utilise pour faire des crédits. C'est une spécificité de l'activité bancaire. La capacité à rembourser les dépôts est un des points premiers de l'éthique bancaire. En pratique, de nos jours, ils sont désormais garantis pour la majorité des clients par des fonds de garantie pris en charge par la profession. Ceci dit, le devoir ancien de se préoccuper des dépôts et de leur restitution en cas de sinistre subsiste, si on est au-delà du seuil garanti.

Institution particulière de nos sociétés, le crédit bancaire est en conclusion un produit spécifique, dédié à un rôle bien déterminé, et qui doit être étroitement surveillé compte tenu des risques qu'il peut faire courir à la collectivité. ●

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

En bref

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR UN BON CRÉDIT BANCAIRE ?

Le crédit bancaire est vital pour le fonctionnement de nos économies décentralisées, à côté des emprunts obligataires, mais il pose des problèmes spécifiques compte tenu des risques systémiques potentiels qu'il comporte. On ne peut en attendre le financement des risques élevés ou difficiles à mesurer, mais un flux de ressources raisonnablement maîtrisé, complémentaire du financement en fonds propres, qui est seul approprié à la prise de risques importante.

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

Pour un emprunt sur vingt-cinq ans, nous indexons le taux d'intérêt sur le taux de divorces attendu sur votre génération.



La citation

Si, d'une part, la fiabilité du crédit requiert un scrupuleux processus de sélection pour identifier les bénéficiaires idoines, [...] de l'autre, les banques, pour faire face aux risques qu'elles rencontrent, doivent également disposer de fonds propres proportionnels, de sorte qu'une éventuelle socialisation des pertes soit le plus possible limitée et retombe avant tout sur ceux qui en sont réellement responsables. »

CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI ET DICASTÈRE POUR LE SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN INTÉGRAL, « OECONOMICAE ET PECUNIARIAE QAESTIONES », 2018, N° 24.

Pour aller plus loin

CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI ET DICASTÈRE POUR LE SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN INTÉGRAL, *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones*, 2018.